



Travailler pour A+W Genève

Le Groupe A+W, fondé en 1927, c'est :

- Environ 1'100 collaborateurs/trices,
- 21 sociétés réparties dans 14 succursales,
- Une croissance continue depuis sa création.

A+W Genève, créée en 1986, c'est :

- Environ 110 personnes,
- Un carnet de commandes plein,
- Des projets emblématiques et d'importance.

Rémunération : équitable et au mérite

- Salaire sur 13 mois,
- Politique salariale attractive et avantages compétitifs,
- Cotisations salariales de l'assurance maternité et de l'assurance accident non professionnel prises en charge par A+W.

Vacances : 6 semaines minimum par an

- Jusqu'à l'âge de 54 ans 25 jours
- Dès l'âge de 55 ans 30 jours
ou
- Dès 50 ans et 10 ans d'ancienneté 30 jours
- Fermeture annuelle entre Noël et Nouvel-An et pour le pont de l'Ascension en heures compensées.
- Congé sans solde jusqu'à 6 mois.

Jubilé de service

- Au choix, deux semaines de congés supplémentaires ou une compensation financière après 10, 15, 20 ans de service, etc.

Environnement interne

- Des bureaux situés au premier étage d'un bâtiment fédéral sécurisé,
- Un espace de travail d'une surface de 1800 m²,
- Un département Informatique sur place pour une meilleure qualité de service,
- Du matériel de bureau dernier cri,
- L'entretien des espaces communs et des toilettes par une société externe,
- Des vestiaires et des douches à disposition.

Développement personnel et formation continue

- Parcours d'intégration pour les nouveaux entrants,
- Accompagnement par un parrain lors de l'entrée en service,
- Formation continue interne «Uni A+W»,
- Possibilité de participation à des formations professionnelles externes,
- Processus d'entretien annuel basé sur le management par objectifs,
- Planification de carrière,
- Formation des apprenti-es,
- Possibilités de carrière dans toute la Suisse.

Temps et lieu de travail

- 42.5 heures de travail par semaine, dont environ 1 heure en travail compensé,
- Temps partiel accepté sous réserve du bon fonctionnement du département,
- Enregistrement du temps de travail,
- Horaires de travail souples,
- Lieu de travail flexible (télétravail ou coworking).

Déplacements verts

- Situé à proximité de la gare Cornavin,
- Bon CFF pour un abonnement demi-tarif,
- Des voitures et vélos électriques à disposition pour les déplacements professionnels.

Vie du Bureau

- Des sorties de bureau annuelles,
- Un repas de fin d'année,
- Le Noël des enfants,
- Accès à des ventes privées 2 fois / an,
- Rabais dans des restaurants externes à proximité,
- Café, thé et fruits offerts toute l'année,
- Sport les mercredis (foot, volley, bad...),
- Un restaurant d'entreprise proposant des plats variés et équilibrés à bas prix,
- Des réfrigérateurs et des micro-ondes en libre-service,
- L'accès au restaurant d'entreprise même avec sa propre nourriture pour un moment toujours convivial entre collègues.

Assurances sociales et couverture

Couverture maladie et accident

Poursuite du versement du salaire :

- jusqu'au 180ème jour 100 % du salaire net*
- du 181ème au 730ème jour 80 % du salaire brut

* VS couverture légale : 80% du salaire brut.

Grâce à notre taux d'absentéisme bas, notre pourcentage de cotisation salariale maladie est faible.

Couverture maternité

100 % du salaire* pendant 16 semaines.

Couverture paternité

100 % du salaire* pendant 2 semaines.

Couverture service militaire ou civil

100 % du salaire* jusqu'à 4 semaines / année.

LPP (2ème pilier)

Nous avons notre propre caisse de prévoyance pour une meilleure gestion des actifs.

Cotisation LPP et rente vieillesse

- Abondement d'A+W à hauteur de 1,5 en moyenne lorsque l'employé-e cotise 1 CHF (versus 1 pour 1 dans la loi),
- Possibilité de choisir parmi 2 barèmes de cotisation et ainsi augmenter sa rente,
- Le montant de coordination porté à 29% du salaire annuel (versus déduction de coordination légale),
- Temps partiel : cotisation au prorata du taux d'occupation,
- Bon taux de conversion au moment du droit à la rente,
- Droit à des prestations de vieillesse suivant le 58e anniversaire.